

Section des Bibliothèques administratives

La section des bibliothèques administratives s'est réunie le mercredi 30 août. Au début de la réunion diverses informations ont été données : annonce de la 2^e édition du guide des bibliothèques administratives où, je l'espère, la France sera mieux représentée que dans la première ; projet d'un catalogue de publications officielles non imprimées.

La réunion a ensuite été consacrée à deux exposés suivis de débat. Le premier sur la formation des bibliothécaires de l'administration ; le second sur les problèmes de construction de bibliothèques administratives.

Sur la formation des bibliothécaires de l'administration les avis et les solutions sont très divers.

Dans certains pays, comme la Belgique, on a donné la préférence à une formation technique longue et de bon niveau et on estime que c'est sur le tas que les jeunes bibliothécaires nouvellement nommés apprennent à connaître l'administration. Dans d'autres pays, au contraire, on fait appel à des fonctionnaires ayant déjà une bonne expérience de l'administration pour leur donner une formation professionnelle courte et on met l'accent sur la nécessité pour le bibliothécaire de bien connaître les services et les fonctionnaires pour qui il aura à travailler et qui doivent le considérer comme l'un des leurs.

Le problème n'est pas résolu en France où la Commission de coordination de la documentation administrative se préoccupe de donner une formation professionnelle aux documentalistes de l'administration. Il faut éviter à la fois d'avoir des amateurs mal formés et des professionnels qui travailleraient en vase clos sans prise directe sur l'administration.

Le rapport de M. Overton sur la construction de bibliothèques administratives rappelait un certain nombre de règles de bon sens concernant l'implantation qui doit rendre la bibliothèque facilement accessible aux usagers de l'extérieur et de l'administration, l'éclairage, la sécurité, etc..

Ce rapport non distribué devait être ultérieurement envoyé aux participants.